



FAÇONNONS
UN MONDE JUSTE
ET DURABLE 

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE

TRAVAUX DE REHABILITATION DE FORAGE ET DE GRILLAGES DE PERIMETRE MARAICHERS DANS LA REGION DU GOULMOU

REPRESENTATION DU GRET BURKINA FASO

Date d'envoi
...Mai 2026

BURKINA FASO

SECTION I : Instructions aux soumissionnaires et conditions contractuelles particulières

1. Contexte

Le Gret est une organisation de solidarité internationale dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables et de promouvoir la justice sociale, tout en préservant notre planète. Depuis 1976, ses équipes conçoivent et mettent en œuvre, dans une trentaine de pays, des solutions durables et adaptées aux contextes locaux, en collaboration avec les acteurs publics, privés et communautaires.

Présent au Burkina Faso depuis 2003, le Gret met en œuvre plusieurs projets de développement et d'urgence humanitaire dans les domaines de la nutrition, de la protection sociale, de la sécurité alimentaire, de l'eau, de l'énergie, de l'eau, hygiène et assainissement (EHA), de la gouvernance locale, et de la cohésion sociale.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités sur, le Gret Burkina Faso procède à la réhabilitation de forages et de grillages de périmètres maraîchers au profit des bénéficiaires de la région du Goulmou. C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente procédure de consultation ouverte.

Le Gret Burkina Faso lance un dossier de consultation en deux (02) lots pour la réalisation de travaux de réhabilitation d'infrastructures productives au profit des périmètres maraîchers situés dans ses zones d'intervention.

Cette consultation vise à :

- Réhabiliter des forages équipés de systèmes de pompage solaire photovoltaïque afin de rétablir durablement l'accès à l'eau pour les activités de production maraîchère ;
- Réhabiliter les grillages de protection des périmètres maraîchers en vue de sécuriser les sites de production contre les intrusions animales et humaines ;
- Améliorer les conditions d'exploitation des périmètres maraîchers par la remise en état d'infrastructures essentielles à la production ;
- Renforcer la résilience et la capacité productive des exploitants bénéficiaires à travers la sécurisation de l'accès à l'eau et la protection des aménagements ;
- Contribuer à la durabilité des investissements réalisés et à l'efficacité des interventions menées par les projets du Gret dans ses zones d'intervention.

Le présent dossier de consultation a pour objet de sélectionner des prestataires qualifiés, disposant de capacités techniques, matérielles et organisationnelles avérées, pour exécuter les travaux de réhabilitation de forages équipés de systèmes de pompage solaire photovoltaïque (Lot 1) et les travaux de réhabilitation de grillages de périmètres maraîchers (Lot 2), conformément aux spécifications techniques définies dans le présent dossier. Le Gret Burkina Faso souhaite acquérir en un lot unique des équipements de transformation agroalimentaire destinés à appuyer la mise en œuvre de ses actions de terrain.

2. Les conditions particulières

Référence du marché	UNI/2026/001/BF/SAF/LOG
Nom de l'Acheteur/ Client	GRET
Adresse de l'acheteur/ Client	1200 logements, avenue Babanguida 10 BP 810 Ouagadougou 10

Nom du projet	Promotion de la diversification alimentaire chez les enfants 06 à 23 mois et les ménages dans sept (07) régions du Burkina Faso.
Financement	UNICEF
Objet du marché	Travaux
Procédure de passation de marché	Appel d'offre ouvert
Type de contrat	Forfaitaire
Prise en charge des frais	Non applicable
Nombre de lot	02
Langue de l'offre	Français
Monnaie de l'offre	FCFA
Monnaie de règlement des services	FCFA
Les consortiums sont autorisés (indiquer si oui ou non)	Non
La sous-traitance est autorisée (indiquer si oui ou non)	Non
Prix révisables	Non
Adresse et personnes de contact pour l'obtention des clarifications	daobf.burkina@gret.org
Dépôt des offres :	Les offres doivent être déposées avec la mention « Titre de l'offre » soit : - En version papier : à l'adresse du bureau suivante : 10 BP 810 Ouaga 10, Avenue Babanguida, Quartier 1200 logements, secteur 24, Arrondissement 5, Ouagadougou – Burkina Faso
Modalités de dépôt des offres	L'offre technique avec les documents administratifs demandés et l'offre financière doivent être placée chacune dans une enveloppe fermée, portant les mentions indiquées dans les instructions aux soumissionnaires (Offre technique ou offre financière et l'objet). Cette enveloppe doit ensuite être placée dans une deuxième enveloppe également anonyme portant le nom et la référence du marché, qui sera adressée à l'adresse indiquée, où elle devra être remise en main propre contre signature sur le registre de remise des offres L'offre doit comprendre une version originale + une copie+ une version numérique (scannée) sur une clé USB
Date et heure limite de dépôt	21 mai 2026 à 17h00 heure de Ouagadougou
Date et heure limite pour soumettre des questions	5 jours ouvrés avant la date limite de dépôt des offres à l'adresse : daobf.burkina@gret.org Tel : 44 83 68 68 L'autorité contractante enverra les réponses aux questions à tous les soumissionnaires qui se seront déclarés
Date et heure et lieu de session du comité d'ouverture des offres	Le comité d'ouverture des offres se réunira dans les locaux de la Représentation du Gret au Burkina le vendredi 22 mai 2026 A 10h Cette date pourra être modifiée en fonction des contraintes.

Durée de validité de l'offre	Au moins 60 jours à compter de la date limite de dépôt des offres
Garantie de soumission	Non Exigée
Garantie de bonne exécution	Exigée
Régime fiscal et douanier	Pas d'exonération/Exonération de TVA
Plan de paiements	<ul style="list-style-type: none"> • 30% à la signature du contrat sur présentation d'une facture d'acompte ; • 70% après la réception provisoire • 1% seront retenus sur chaque paiement au titre de garantie de bonne fin • La retenue de garantie sera versée à la réception définitive, sur émission du procès-verbal de réception intervenant au plus tôt 2 mois après l'émission du procès-verbal de réception
Pénalités	1‰ (un pour mille) du montant du lot concerné par jour de retard, plafonné à 10 % du montant du lot.

Soumission à plusieurs lots et remise conditionnelle

Les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un seul lot ou pour les deux (02) lots. L'attribution du marché se fera par lot.

Un même soumissionnaire peut être attributaire d'un (01) ou des deux (02) lots, sous réserve de satisfaire aux exigences techniques, administratives et financières requises pour chaque lot.

Le soumissionnaire qui présente une offre pour les deux (02) lots peut proposer une remise conditionnelle applicable en cas d'attribution des deux lots.

Dans ce cas, le montant de la remise devra être clairement indiqué :

- Sur une ligne séparée dans l'offre financière de chacun des deux lots ; et
- Dans l'offre financière globale récapitulative.

La remise devra être présentée :

- Montant de l'offre sans remise ;
- Montant de la remise proposée ;
- Montant de l'offre après remise.

La remise ne sera prise en compte que dans l'hypothèse où le soumissionnaire est retenu pour les deux (02) lots.

3. Documents constitutifs de l'offre

L'offre préparée par le soumissionnaire comprendra, une offre technique, jointe aux documents administratifs et une offre financière.

L'offre technique comprendra :

a. Pièces administratives

- Une copie de l'Identifiant Financier Unique (IFU) en cours de validité ;
- Une copie du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) en cours de validité ;
- Une copie de la pièce d'identité en cours de validité du responsable légal ou du propriétaire de l'entreprise ;
- Un certificat de non-faillite en cours de validité, délivré par l'autorité compétente.

b. Capacités techniques et organisationnelles

Toutes pièces justificatives démontrant que le soumissionnaire dispose des capacités techniques, humaines, matérielles et organisationnelles requises pour exécuter les travaux objet du présent Appel d'offres, notamment :

- Un programme d'exécution des travaux, précisant l'approche méthodologique, l'organisation du chantier, les moyens mobilisés ainsi que le calendrier prévisionnel d'exécution pour chaque lot ;
- Une note méthodologique décrivant les méthodes d'exécution envisagées pour chaque lot ;
- La liste nominative du personnel clé proposé pour l'exécution des travaux, accompagnée de leurs curriculum vitae signés et des copies de leurs diplômes ou attestations de qualification ;
- L'effectif prévisionnel de la main-d'œuvre à mobiliser pour chaque lot ;
- La liste détaillée du matériel et des équipements de chantier qui seront mobilisés pour l'exécution des travaux de chaque lot ;
- Une note technique présentant les caractéristiques techniques des matériaux, équipements et fournitures proposés dans le cadre des travaux ;
- Les références techniques du soumissionnaire pour des travaux similaires exécutés au cours des vingt-quatre (24) derniers mois, accompagnées des pièces justificatives correspondantes (copies de contrats, procès-verbaux de réception, attestations de bonne fin d'exécution ou certificats de bonne exécution) ;

c. Agréments et autorisations

- Pour le **Lot 1 : Travaux de réhabilitation de forages équipés de systèmes de pompage solaire photovoltaïque** :
une copie légalisée de l'agrément technique en qualité d'entrepreneur en matière de forage, en cours de validité, ainsi que tout autre agrément ou autorisation jugé pertinent pour l'exécution desdits travaux ;
- Pour le **Lot 2 : Travaux de réhabilitation de grillages de périmètres maraîchers** :
une copie légalisée de l'agrément technique en qualité d'entrepreneur en bâtiment et travaux publics, ou tout autre agrément équivalent jugé pertinent pour l'exécution des travaux de clôture, d'aménagement ou de génie rural.

d. Variantes techniques

- Le cas échéant, toute proposition de solution technique variante jugée pertinente par le soumissionnaire, accompagnée des justifications techniques, économiques et fonctionnelles nécessaires à son appréciation.

4. Délai et lieux d'exécution

Le délai d'exécution sera d'un (01) mois à partir de la signature du contrat et ne pourra en aucun cas être révisé.

Le lieu d'exécution des travaux :

	N°	Village	Commune	Type de travaux
Lot 1	1	Secteur 9	Fada N'Gourma	Travaux de réhabilitation de forages équipés de systèmes de pompage solaire photovoltaïque
	2	Sanewabo-Yarcé	Diabo	
	3	Nintenga		
	4	Bardiadéni	Diapangou	

	N°	Village	Commune	Type de travaux
Lot 2	1	Secteur 9	Fada N'Gourma	Travaux de réhabilitation de grillages de périmètres maraîchers
	2	Sanewabo-Yarcé	Diabo	
	3	Nintenga		

5. Les critères d'évaluation

a. Critères d'éligibilité

Le soumissionnaire, ainsi que les membres du groupement, les fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants le cas échéant, doivent répondre aux critères d'éligibilité requis, à savoir la conformité administrative de l'offre et l'éligibilité du soumissionnaire

- Conformité administrative : l'offre est jugée conforme administrativement si l'intégralité des justificatifs requis sont fournis.
 - Avoir son RCCM et Numéro IFU à jour
 - Avoir son agrément technique à jour
 - Le certificat de non faillite délivré par les services compétents
 - Copie de pièce d'identité

L'absence ou la non-conformité des pièces administratives pourra faire l'objet d'une acceptation provisoire sous réserve de compléter le dossier dans les 48h, passé ce délai, le dossier sera rejeté. L'offre technique ne sera pas étudiée. La fausse déclaration de numéro d'IFU ou de RCCM entraîne la disqualification de l'offre.

L'autorité contractante vérifiera que le soumissionnaire n'est pas sujet à des mesures d'exclusion de la part du financeur du projet. En cas d'inscription sur une liste de sanctions, le soumissionnaire sera éliminé de la procédure d'attribution.

b. Evaluation de la qualification du soumissionnaire

Evaluation de la conformité technique de l'offre

Toujours au titre de la conformité de l'offre les points suivants seront vérifiés :

- Disposer du personnel minimum avec les curriculum vitae, les copies de diplômes obligatoires ;

Lot 1

Postes	Nom bre	Diplôme/spécialité	Années d'expériences minimum	Nombre de projets et complexités similaires
Chef de mission / Conducteur des travaux	01	Ingénieur hydraulicien, hydrogéologue ou	5 ans	3
Technicien forage / Chef de chantier	01	Technicien supérieur en hydraulique	3 ans	3
Technicien électromécanicien ou électrotechnicien	01	BEP en énergie solaire, en électricité ou équivalent	3 ans	3

Lot 2

Postes	Nom bre	Diplôme/spécialité	Années d'expériences minimum	Nombre de projets et complexités similaires
Conducteur des travaux / Chef de chantier	01	Technicien supérieur en génie civil, génie rural ou bâtiment	5 ans	3
Chef d'équipe maçonnerie / clôture	01	CAP en maçonnerie ou équivalent	3 ans	3

Le soumissionnaire devra justifier de la disponibilité effective du personnel clé proposé pour l'exécution des travaux, en fournissant pour chaque membre du personnel déclaré des pièces probantes permettant d'attester son identité, sa qualification, son expérience et sa disponibilité pour le chantier.

À ce titre, l'offre technique devra comprendre, pour chaque personnel clé proposé, les pièces justificatives suivantes :

- Un curriculum vitae (CV) daté et signé par l'intéressé ainsi que par le soumissionnaire ;
- Une copie légalisée du diplôme, certificat ou attestation de qualification correspondant au poste proposé ;
- Les attestations de travail ou certificats de service justifiant l'expérience professionnelle requise ;
- Une déclaration de disponibilité signée par l'intéressé, l'engageant à être mobilisé pour l'exécution des travaux en cas d'attribution du marché ;

Tout document complémentaire permettant d'apprécier la compétence technique du personnel proposé (certificats de formation, habilitations, attestations spécialisées, etc.).

Le maître d’ouvrage se réserve le droit de vérifier l’authenticité des informations fournies ainsi que la disponibilité réelle du personnel proposé.

Tout personnel déclaré sans pièce justificative probante, sans qualification suffisante ou sans preuve de disponibilité ne sera pas pris en compte dans l’évaluation de l’offre technique.

- Matériel minimum exigé.

N° de lot	Matériel exigé
Lot 1	<ul style="list-style-type: none"> • Un (01) véhicule pick-up ou camionnette de chantier ; • Un (01) groupe électrogène fonctionnel ; • Une (01) motopompe ou pompe d’essai ; • Un (01) poste de soudure complète ; • Un (01) kit complet d’outillage de plomberie et de mécanique ; • Un (01) kit d’outillage électrique pour installation solaire ; • Un (01) multimètre ou appareil de contrôle électrique ; • Un (01) appareil de mesure de débit / niveau d’eau ; • Un (01) lot d’équipements de sécurité individuelle (casques, gants, bottes, harnais, lunettes, gilets) ; • Un (01) kit de balisage et de sécurisation de chantier ;
Lot 2	<ul style="list-style-type: none"> • Un (01) véhicule utilitaire ou camion léger ; • Un (01) poste de soudure complète ; • Un (01) groupe électrogène fonctionnel ; • Un (01) kit d’outillage de maçonnerie ; • Un (01) kit d’outillage de ferronnerie / métallerie ; • Une (01) bétonnière (ou matériel équivalent de malaxage) ; • Un (01) compacteur manuel ou dame ; • Un (01) lot d’équipements de terrassement léger (pelles, pioches, barres, brouettes) ; • Un (01) lot d’équipements de mesure et d’implantation (mètre, cordeau, niveau, décamètre) ; • Un (01) lot d’équipements de protection individuelle (gants, bottes, casques, lunettes, gilets) ; • Un (01) kit de balisage et de sécurisation de chantier.

Le soumissionnaire devra justifier de la disponibilité effective des équipements et matériels proposés pour l’exécution des travaux, en fournissant, pour chaque équipement déclaré, des pièces probantes permettant d’attester sa propriété, sa disponibilité ou sa possibilité de mobilisation pendant toute la durée du chantier.

À ce titre, l’offre technique devra comprendre, pour chaque équipement inscrit dans la liste du matériel proposé, les pièces justificatives suivantes :

- Une copie de la carte grise ou du certificat d’immatriculation au nom de l’entreprise pour les véhicules et engins roulants ;
- Une copie de la facture d’achat ou de tout document équivalent justifiant la propriété du matériel ;
- Une copie du contrat de location, de mise à disposition ou de leasing, lorsque le matériel n’appartient pas directement au soumissionnaire ;

Le maître d’ouvrage se réserve le droit de vérifier l’existence, l’état et la disponibilité réelle des équipements proposés, y compris par visite physique, demande de complément d’information ou vérification des documents fournis.

Tout équipement déclaré sans pièce justificative probante ou dont la disponibilité ne peut être valablement établie ne sera pas pris en compte dans l’évaluation de l’offre technique.

Evaluation des qualifications et de la capacité du soumissionnaire

Les critères ci-après seront pris en considération pour la vérification de la qualification et de la capacité de chaque soumissionnaire :

- Avoir réalisé au moins trois expériences des travaux similaires au cours des cinq (05) dernières années ou depuis la création si l'entreprise a moins de cinq années d'existence. Joindre la copie de la page de garde et de signature des contrats accompagné de l'attestation de bonne fin ou du PV de réception définitive pour les marchés dont la période de garantie est échue et du PV de réception provisoire pour les marchés dont la période de garantie est encore en cours ;
- Avoir un chiffre d'affaires moyen minimum au cours des trois (03) dernières années ou depuis la création si l'entreprise a moins de trois années d'existence, supérieur ou égal à 10 000 000 Fcfa ;

c. Critères de Qualification

No.	Objet	Critère	Spécification de conformité
1	Chiffre d'affaires annuel moyen des activités	Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de construction de : 10 000 000 F CFA , Qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (certificat de chiffre d'affaires)	Doit satisfaire ce critère
2	Expérience générale	Expérience de marchés similaires, au cours des cinq (5) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des candidatures.	Doit satisfaire ce critère
3	Qualification d'ordre général	Le personnel proposé dispose des cv et diplômes requis pour les travaux demandés	Doit satisfaire ce critère
4	Pertinence pour le projet	Le personnel proposé est disponible et a l'expérience requise pour mener à bien les travaux	Doit satisfaire ce critère
5	Matériel	Le matériel proposé disponible pour mener à bien les travaux	Doit satisfaire ce critère
TOTAL		Doit satisfaire à l'ensemble des critères énumérés	

NB : les critères ci-dessus s'appliqueront à l'ensemble des 2 lots

5.1 L'attribution du marché

L'offre sera attribuée selon la méthode du moindre coût, c'est-à-dire à que le marché sera attribué à l'offre jugée conforme aux éléments techniques détaillés ci-dessus et évaluée la moins distante.

Les critères techniques seront jugés par rapport à leur conformité. Seront considérées conformes pour l'essentiel, les offres ayant satisfait les critères et conforme du point de vue administratif.

Les bordereaux de prix et les offres remises seront étudiés, les erreurs arithmétiques feront l'objet d'une correction. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander des précisions sur les offres financières en cas d'erreur ou d'imprécision. Les montants pris en compte dans l'évaluation financière seront les montants hors taxes corrigés, le cas échéant.

Les soumissionnaires seront notifiés par écrit de la décision d'attribution et pourront s'ils le souhaitent, obtenir des explications dans les 7 jours ouvrés suivant la notification, auprès du pouvoir adjudicateur, à l'adresse mail suivante : daobf.burkina@gret.org

L'attributaire se verra proposer la signature d'un contrat. L'offre acceptée par le pouvoir adjudicateur sera annexée au contrat.

LOT 1

1. Cadre de devis estimatif

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total
SITE 1 : SECTEUR 9				
Fourniture et pose de Panneaux solaire monocristallin de 550w	Panneau	5		
Fourniture et pose de support de plaque	Forfait	1		
Fourniture et pose de câble électrique 2x16mm	Mètre	50		
Fourniture et pose d'accessoires de plomberie	Forfait	1		
<i>Sous total 1</i>				
SITE 2 : BARDIADENI				
Fourniture et pose de Panneaux solaire monocristallin de 550w	Unité	6		
Fourniture et pose de support de plaque	Forfait	1		
Fourniture et pose de câble électrique de 2*16 mm y compris toute suggestion	Unité	30		
Fourniture et pose de câble 3x4mm	Unité	150		
Fourniture et pose d'accessoires de plomberie	Forfait	1		
<i>Sous total 2</i>				
SITE 3 : SANEWABO YARCE				
Fourniture et pose d'une pompe immergée hybride de 5m ³ 3000W de HMT 75m	Unité	1		
Fourniture et pose d'accessoires de plomberie et de raccordement	Forfait	1		
Fourniture et pose de Panneaux solaire monocristallin de 550w	Unité	6		
Fourniture et pose de support de plaque	Forfait	1		
<i>Sous total 3</i>				
SITE 4 : NINTENGA				
Fourniture et pose d'une pompe immergée hybride de 9m ³ 3000W de HMT 75m	Unité	1		
Fourniture et pose d'accessoires de plomberie et de raccordement	Forfait	1		
Fourniture et pose de Panneaux solaire monocristallin de 550w	Unité	6		
Fourniture et pose de support de plaque	Forfait	1		
<i>Sous total 4</i>				
TOTAL GENERAL				

NB: Pour certains équipements, notamment *les panneaux solaires* et *les pompes immergées*, les soumissionnaires devront obligatoirement préciser *la marque* ainsi que *la durée de la garantie proposée*.

2. Bordereau de prix unitaire

Désignation	Unité	Prix unitaire	
		En chiffre	En lettre
SITE 1 : SECTEUR 9			
Fourniture et pose de Panneaux solaire monocristallin de 550w	Panneau		
Fourniture et pose de support de plaque	Forfait		
Fourniture et pose de câble électrique 2x16mm	Mètre		
Fourniture et pose d'accessoires de plomberie	Forfait		
SITE 2 : BARDIADENI			
Fourniture et pose de Panneaux solaire monocristallin de 550w	Unité		
Fourniture et pose de support de plaque	Forfait		
Fourniture et pose de câble électrique de 2*16 mm y compris toute suggestion	Unité		
Fourniture et pose de câble 3x4mm	Unité		
Fourniture et pose d'accessoires de plomberie	Forfait		
SITE 3 : SANEWABO YARCE			
Fourniture et pose d'une pompe immergée hybride de 5m ³ 3000W de HMT 75m	Unité		
Fourniture et pose d'accessoires de plomberie et de raccordement	Forfait		
Fourniture et pose de Panneaux solaire monocristallin de 550w	Unité		
Fourniture et pose de support de plaque	Forfait		
SITE 4 : NINTENGA			
Fourniture et pose d'une pompe immergée hybride de 9m ³ 3000W de HMT 75m	Unité		
Fourniture et pose d'accessoires de plomberie et de raccordement	Forfait		
Fourniture et pose de Panneaux solaire monocristallin de 550w	Unité		
Fourniture et pose de support de plaque	Forfait		

LOT 2

1. Cadre de devis estimatif

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total
SITE 1 : SECTEUR 9				
Fourniture et pose de tube Galva lourd de 50/60 de hauteur 2.40m dont 40cm dans le sol	Unité	190		
Fourniture et pose de grillage Hauteur de 2m Maille de 5 Fil de 2mm	Unité	16		
Fourniture et pose de fil Galva de 2.5	Unité	2		
Fourniture et pose de tendeur	Unité	60		
Fourniture et pose de port de 2x 4m en tube carré de 50/80 lourd	Unité	1		
<i>Sous total 1</i>				
SITE 2 : SANEWABO YARCE				
Fourniture et pose de grillage Hauteur de 1.5m Maille de 5 File 2mm	Unité	7		
Fourniture et pose de fil Galva de 2.5	Unité	1		
Maintenance des poteaux	Forfait	1		
<i>Sous total 2</i>				
SITE 3 : NINTENGA				
Fourniture et pose de grillage Hauteur de 1.5m Maille de 5 Fil de 2mm	Unité	7		
Fourniture et pose de fil Galva de 2.5	Unité	1		
Maintenance des poteaux	Forfait	1		
<i>Sous total 3</i>				
TOTAL GENERAL				

2. Bordereau de prix unitaire

Désignation	Unité	Prix unitaire	
		En chiffre	En lettre
SITE 1 : SECTEUR 9			
Fourniture et pose de tube Galva lourd de 50/60 de hauteur 2.40m dont 40cm dans le sol	Unité		
Fourniture et pose de grillage Hauteur de 2m Maille de 5 Fil de 2mm	Unité		
Fourniture et pose de fil Galva de 2.5	Unité		
Fourniture et pose de tendeur	Unité		
Fourniture et pose de port de 2x 4m en tube carré de 50/80 lourd	Unité		
SITE 2 : SANEWABO YARCE			
Fourniture et pose de grillage Hauteur de 1.5m Maille de 5 File 2mm	Unité		
Fourniture et pose de fil Galva de 2.5	Unité		
Maintenance des poteaux	Forfait		
SITE 3 : NINTENGA			
Fourniture et pose de grillage Hauteur de 1.5m Maille de 5 Fil de 2mm	Unité		
Fourniture et pose de fil Galva de 2.5	Unité		
Maintenance des poteaux	Forfait		

Section 2 : Cahier des prescriptions techniques

Lot 1 : Travaux de réhabilitation d'un forage équipé d'un système de pompage solaire photovoltaïque

Lot 2 : Travaux de réhabilitation du grillage de périmètres maraîchers

I. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Objet du présent Cahier des Prescriptions Techniques

Le présent Cahier des Prescriptions Techniques (CPT) définit les prescriptions techniques minimales applicables aux travaux de réhabilitation à exécuter dans le cadre du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO), structuré en deux (02) lots distincts :

- Lot 1 : Travaux de réhabilitation d'un forage équipé d'un système de pompage solaire photovoltaïque ;
- Lot 2 : Travaux de réhabilitation du grillage de périmètres maraîchers.

2. Allotissement

Le marché est divisé en deux (02) lots distincts et indépendants. Chaque lot fera l'objet d'une exécution, d'un suivi et d'une réception distincts.

3. Dispositions communes aux deux lots

- Les travaux portent exclusivement sur des ouvrages existants ;
- Les diagnostics techniques ont déjà été réalisés ;
- Les entreprises sont réputées avoir pris connaissance de l'état des sites avant soumission ;
- Les entreprises devront fournir l'ensemble des matériaux, équipements, main-d'œuvre, outillage et moyens nécessaires ;
- Les travaux devront être exécutés conformément aux règles de l'art ;
- Toute fourniture devra être neuve, de premier choix et exempte de défaut ;
- Les entreprises devront protéger les ouvrages existants conservés ;
- Les entreprises assureront la sécurité des usagers, riverains et travailleurs ;
- Les sites devront être remis propres après travaux ;
- Toute non-conformité constatée entraînera reprise à la charge de l'entreprise.

II. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES – LOT 1

Travaux de réhabilitation d'un forage équipé d'un système de pompage solaire photovoltaïque

1. Consistance des travaux

- Mobilisation et installation du chantier ;
- Sécurisation du site ;
- Dépose des équipements défectueux ;
- Réhabilitation du forage ;
- Réhabilitation ou remplacement du groupe électropompe immergé ;
- Réhabilitation ou remplacement du système solaire photovoltaïque ;
- Réhabilitation ou remplacement du système électrique et de commande ;
- Réhabilitation des ouvrages hydrauliques annexes ;

- Désinfection du forage ;
- Essais de fonctionnement ;
- Mise en service ;
- Formation des exploitants ;
- Réception technique.

2. Prescriptions techniques spécifiques

2.1 Travaux préparatoires

- Mobilisation du personnel et du matériel ;
- Installation et sécurisation du chantier ;
- Mise hors tension et consignation des installations ;
- Protection des ouvrages existants.

2.2 Réhabilitation du forage

- Ouverture et sécurisation de la tête de forage ;
- Extraction des équipements immergés ;
- Curage et nettoyage ;
- Soufflage / développement ;
- Évacuation des dépôts et sables ;
- Remise en état des éléments défectueux.

2.3 Réhabilitation du groupe électropompe

- Dépose du groupe existant ;
- Remplacement ou réhabilitation de la pompe ;
- Remplacement ou réhabilitation du moteur ;
- Remplacement des pièces d'usure ;
- Remplacement du câble électrique, câble porteur et colonne de refoulement si nécessaire ;
- Reprise complète.

2.4 Réhabilitation du système solaire photovoltaïque

- Dépose et repose des modules ;
- Nettoyage des panneaux ;
- Remplacement des modules défectueux ;
- Remplacement des câbles et connecteurs ;
- Remise en état de la structure ;
- Reprise des ancrages et protections anticorrosion ;
- Remise en conformité de l'orientation et de l'inclinaison.

2.5 Réhabilitation du système électrique et de commande

- Réhabilitation ou remplacement du coffret de commande ;
- Remplacement du contrôleur / variateur ;
- Remplacement des protections électriques ;
- Réfection du câblage AC/DC ;
- Reprise de la mise à la terre ;
- Remplacement des parafoudres.

2.6 Réhabilitation des ouvrages annexes

- Réhabilitation du château d'eau / réservoir ;
- Reprise d'étanchéité ;
- Réparation des conduites ;
- Remplacement des vannes et accessoires ;
- Réhabilitation des bornes-fontaines et regards.

2.7 Désinfection, essais et mise en service

- Désinfection complète par chloration ;
- Essais électriques ;
- Essais de fonctionnement ;
- Essais de débit et HMT ;
- Essais de remplissage ;
- Mise en service.

III. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES – LOT 2

Travaux de réhabilitation du grillage de périmètres maraîchers

1. Consistance des travaux

- Mobilisation et installation du chantier ;
- Sécurisation de la zone d'intervention ;
- Dépose des éléments de clôture défectueux ;
- Débroussaillage et nettoyage des emprises ;
- Réhabilitation ou remplacement des poteaux ;
- Réhabilitation ou remplacement du grillage ;
- Reprise des fils de tension et accessoires ;
- Réhabilitation des portillons / portails ;
- Reprise des scellements et ancrages ;
- Remise en tension ;
- Nettoyage du site ;
- Réception technique.

2. Prescriptions techniques spécifiques

2.1 Travaux préparatoires

- Mobilisation du personnel et du matériel ;
- Installation du chantier ;
- Piquetage contradictoire ;
- Débroussaillage et nettoyage ;
- Sécurisation de l'emprise.

2.2 Dépose des éléments défectueux

- Dépose du grillage dégradé ;
- Dépose des poteaux défectueux ;
- Dépose des jambes de force ;
- Dépose des fils de tension ;
- Dépose des accessoires ;
- Tri et évacuation.

2.3 Réhabilitation des poteaux

- Redressement des poteaux récupérables ;
- Remplacement des poteaux hors d'usage ;
- Reprise des scellements ;
- Pose de poteaux intermédiaires ;
- Pose de poteaux d'angle ;
- Pose de jambes de force ;
- Reprise des massifs d'ancrage.

2.4 Réhabilitation du grillage

- Fourniture et pose de grillage galvanisé ;
- Remplacement des sections dégradées ;
- Fixation sur poteaux ;
- Couture et jonction ;

- Remise en tension.

2.5 Réhabilitation des fils et accessoires

- Fourniture et pose de fils de tension ;
- Pose de raidisseurs ;
- Pose de tendeurs ;
- Pose de fils d'attache ;
- Pose d'accessoires galvanisés ;
- Reprise de tension générale.

2.6 Réhabilitation des portillons / portails

- Réhabilitation ou remplacement ;
- Reprise des charnières, gonds et fermetures ;
- Réalignement ;
- Remise en service.

2.7 Nettoyage et remise en état

- Enlèvement des déchets ;
- Évacuation des matériaux non réutilisables ;
- Nettoyage complet ;
- Remise en état des abords.

IV. CONTRÔLE, ESSAIS ET RÉCEPTION

1. Contrôle des travaux

Le Maître d'Ouvrage ou son représentant assurera le contrôle technique de l'exécution des travaux pour chaque lot.

2. Réception des travaux

Chaque lot fera l'objet d'une réception provisoire après achèvement complet des travaux et d'une réception définitive après expiration du délai de garantie.

3. Garantie

Chaque entreprise attributaire garantira les travaux exécutés pour une période minimale de douze (12) mois à compter de la réception provisoire.

V. DOCUMENTS À FOURNIR PAR L'ENTREPRISE

- Fiches techniques des équipements / matériaux fournis ;
- Rapport d'exécution ;
- Résultats des essais (Lot 1) ;
- Schémas techniques mis à jour (Lot 1) ;
- Procès-verbal de remise en état ;
- Procès-verbal de réception technique.

Section 2 : Formulaire à retourner

ANNEXE N°1 : LETTRE DE SOUMISSION

Référence et intitulé du marché : xxxx

En réponse à votre lettre d'invitation à soumissionner pour le marché précité, nous, soussignés **XXXXX**, déclarons par la présente que :

Nous avons examiné et nous acceptons dans sa totalité son contenu. Nous acceptons sans réserve ni restriction et intégralement ses dispositions.

Nous proposons d'exécuter, conformément aux termes de référence du dossier d'appel d'offres et selon les conditions et délais indiqués, sans réserve ni restriction, travaux détaillées dans notre offre technique.

Le prix de notre offre **[indiquer le cas échéant si cela inclut des pièces de rechanges, des consommables ou des services de maintenance]**, est de **XXXXXX** devise (à préciser en chiffres et en lettres).

Cette offre est valable pour une période de **xxx** jours à compter de la date limite de soumission des offres.

Nous soumettons cette offre en notre nom. Nous confirmons que nous ne soumissionnons pas sous une autre forme pour le même marché.

Date

Nom et prénom du représentant autorisé

Signature du représentant autorisé

Cachet

❖ Annexe 2 : fiche d'identification du soumissionnaire

Nom légal du soumissionnaire	
Nom commercial du soumissionnaire (si différent)	
Forme juridique du soumissionnaire	
Numéro d'enregistrement du soumissionnaire au registre des entreprises ou équivalent	
Lieu d'enregistrement principal (ville et pays)	
Adresse du siège social	
Téléphone	
Adresse mail	

Date	
Nom et prénom du représentant autorisé	
Signature du représentant autorisé	
Cachet	

Joindre copie de la pièce d'identité du représentant autorisé et la copie d'enregistrement de l'entité (attestant nom et numéro d'immatriculation).

❖ Annexe 3: fiche d'identification bancaire du soumissionnaire

Les règlements seront effectués sur le compte bancaire suivant :

COORDONNEES BANCAIRES

Intitulé du compte	
IBAN/ Numéro de compte	
Devise	
Code BIC/ SWIFT	
Nom de la banque	
Nom de l'agence	
Adresse de l'agence (rue, ville, pays, code postale)	

DONNEES DU TITULAIRE DU COMPTE

Telle que déclarée à la banque

Titulaire du compte	
Adresse complète du titulaire	

Date	
Nom et prénom du représentant autorisé	
Signature du représentant autorisé	
Cachet	

Joindre un RIB émis par la banque